

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16 fr. Trois mois... 8 fr. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18 fr. Trois mois... 10 fr.

On s'abonne : A SAUMUR, chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGRÈL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, rue Favart, 14; BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 40 c. Réclames... 70. Faits divers... 75.

RESERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne : A PARIS, Chez M. HAYAS-LAVITTE, et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

7 Mars 1881.

LA QUESTION DE TUNIS.

Ce qui se passe sur les frontières de la Tunisie qui touchent à nos possessions est toujours fort obscur, ainsi que nos relations avec la Régence.

Le gouvernement nous cache tout, et nous sommes fondés à ne pas croire un mot des notes officieuses communiquées à la presse par l'intermédiaire de l'Agence Havas.

Nous ne sommes renseignés que par les journaux d'Algérie ou par les journaux étrangers.

Ainsi la Seybouse, organe républicain de Constantine, affirme, malgré tous les démentis, que la même hostilité règne toujours à Tunis contre les intérêts français.

Le Courrier de Bône et l'Algérie, encore deux feuilles républicaines, signalent les incursions des rôdeurs tunisiens qui dévastent nos frontières presque impunément.

Comme on le voit, les journaux algériens constatent des faits, mais sans bien connaître la situation et les causes de conflit.

Les journaux étrangers sont plus précis et nous montrent que les rapports de la France avec l'Angleterre et l'Italie sont plus tendus qu'on ne le croit communément.

Ainsi nous lisons dans la correspondance parisienne du Journal de Genève qu'on est assez préoccupé au quai d'Orsay de la surveillance du Foreign-Office et qu'on y croit à l'altercation de notre consul, M. Roustan,

avec le bey de Tunis. Il en résulte que le gouvernement aurait fait démentir une nouvelle qu'il tient pour vraie.

Mais le journal qui tient le langage le plus grave sur cette affaire est le Diritto, feuille italienne.

Il a publié ces jours-ci un article qui a causé une vive sensation dans le monde politique, parce qu'il accuse une hostilité formelle contre la France et laisse pressentir une entente avec l'Angleterre.

Cet article est d'autant plus à remarquer que dans le monde parlementaire italien on ne croit pas possible un arrangement avec la France, et qu'il a été écrit au moment même où paraissait à Londres une brochure intitulée France et Tunis, dans laquelle la même thèse d'alliance anglo-italienne est soutenue.

La Libertà et le Fanfulla, emboitant le pas au Diritto, se sont empressés d'adopter et de prêcher une entente du cabinet de Rome et du cabinet de Saint-James pour une action commune.

Le Risorgimento, dans un langage menaçant, parle de nous obliger à céder et va même jusqu'à dire « Elle (la France) est assez isolée déjà en Europe pour ne pas risquer d'aggraver encore les dangers d'une pareille situation. »

Voilà donc ce qu'a amené l'incident malheureux de Tunis : le mécontentement de l'Angleterre, l'hostilité de l'Italie et la disposition de ces deux puissances à faire cause commune contre nous.

Ce n'est certes pas l'Allemagne qui nous offrira ses bons offices pour calmer nos deux voisins et nous appuyer au besoin en cas de conflit.

Notre politique philhellène nous a aliéné toute l'Europe, qui ne demandait que la paix en Orient, et qui peut nous accuser à bon droit d'avoir soulevé la question grec-

L'isolement absolu reste donc le dernier mot de la situation présente, isolement d'autant plus dangereux que, grâce à notre politique républicaine, nous sommes en face de plusieurs gouvernements malveillants aujourd'hui, et peut-être hostiles demain.

Au bout de dix ans de République, nous retrouvons les puissances plus méfiantes encore à notre égard, et pas une seule disposée à être notre alliée.

Chronique générale.

INTERPELLATION CLÉMENCEAU.

Samedi, à la Chambre des députés, M. Clémenceau a posé les questions suivantes : Que signifie la vente à des maisons de commerce anglaises de cartouches et de poudre de guerre, évidemment destinées à l'armée grecque, au moment où le ministre a fait des déclarations aussi nettes ?

M. Jules Ferry dit qu'il s'étonne de l'interpellation. Il est exact que le gouvernement français a vendu des poudres ; mais la liberté du commerce des armes fut reconnue en France en 1860.

De tels marchés sont légaux et légitimes et, à l'heure qu'il est, sur une commande de cent mille kilos, trente mille ont été livrés à la maison Roth, de Vienne.

Je réponds donc à M. Clémenceau : Les cent mille ou cent dix mille kilos de poudre de guerre dont nous avons fait marché avec la maison Roth seront livrés.

S'il y avait une interpellation possible, c'est au Parlement autrichien qu'elle devrait avoir lieu ; car le visa d'entrée n'a été donné aux poudres de guerre envoyées par nous à

la maison Roth, que parce qu'on a, en Autriche, la preuve que ces poudres ne sont pas destinées à la consommation en Autriche, mais sont destinées à la Grèce.

Nous ne sommes ni un gouvernement belliqueux, ni un gouvernement timoré ; nous ne changerons donc pas notre manière d'agir pour faire plaisir à l'opposition ridicule que nous avons en face de nous.

M. Clémenceau dépose un ordre du jour motivé blâmant le gouvernement de ses actes contradictoires.

L'ordre du jour pur et simple est voté par 298 voix contre 152.

Plusieurs journaux ont déclaré inexact le bruit d'un voyage que ferait officiellement M. Grévy dans différents départements pendant les vacances parlementaires.

Nos renseignements personnels nous permettent d'affirmer que le projet de voyage du Président de la République est parfaitement décidé aujourd'hui, quoiqu'on en dise ; le seul point encore incertain est de savoir dans quels départements se rendra M. Grévy.

On assure qu'il y a en ce moment, dans le ministère, une majorité en faveur du maintien du scrutin d'arrondissement.

Toutefois on persiste à croire que le gouvernement n'interviendra pas dans le débat de la proposition Bardoux à la Chambre.

M. Jules Ferry se contenterait de faire connaître à la commission les deux opinions qui se sont manifestées dans le cabinet.

La commission ne se réunira pas, pense-t-on, avant demain mardi.

Pour aider à rétablir le calme dans la République d'Andorre et couper à ses habi-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE MARIAGE DE RENÉE

PAR Mlle MARTHE LACHÈSE.

Xavier leva vers elle un regard plein d'une ineffable douceur et, presque bas, il dit : — Parce que le cœur de ce jeune homme est ailleurs, et que vous l'avez compris. Elle joignit les mains. — Vous ne pouviez me le cacher, reprit-elle. N'ai-je pas appris, jour par jour, instant par instant, pour ainsi dire, comment Dieu forme le cœur de ceux qu'il appelle à lui ?

— Avec vous je puis l'avouer. Elle fait beaucoup sans doute, mais, devant cette grâce suprême, je voudrais voir en elle quelque chose de plus.

— Quelque chose de plus ! répéta la marquise. Quelque chose de plus ! Ils sont donc tous les mêmes, mon Dieu, ceux que vous gardez pour vous ! Écoutez, Xavier. Jean était là, où vous êtes aujourd'hui, quand je prononçai enfin cette parole qui le séparait de moi et le donnait à Jésus-Christ. Il y avait longtemps qu'il l'attendait, cette parole mystérieuse. Souvent elle était montée jusqu'à mes lèvres sans parvenir à en sortir.

Quelques fois, croyant le saisir par l'endroit vulnérable, je lui disais :

— En restant dans le monde, Jean, avec ta grande fortune, tu pourrais faire tant de bien ! — Il me répondait : — La plus belle aumône, n'est-ce pas de se donner soi-même ? — Ou bien encore : — Ce n'est pas à moi que Dieu demande de beaucoup donner, ma mère, c'est à vous. — Enfin, un soir, oh ! Xavier, que de fois j'ai songé à ce moment ! que de fois j'ai remercié Dieu de m'avoir aidée à triompher de moi-même !

Il se releva, il me prit les mains et, avec une voix que j'entends toujours, un accent prophétique, il me dit :

— Heureux ! je ne serai pas seul à l'être. Vous aussi, vous serez heureuse dans le ciel, et même sur la terre. — Je ne serai jamais heureuse loin de toi ! m'écriai-je. — Il me serra dans ses bras et nous pleurâmes longtemps en nous tenant embrassés. — Deux mois après, le dernier des marquis de Valbret n'existait plus. Il y avait à sa place un pauvre petit novice, vêtu d'une méchante robe rapiécée. Il riait, il me montrait ces débris qui le recouvraient. A cette vue, quelque chose d'amer passa en moi : je sentis gronder la plainte au fond de mon âme ; et, pour lui cacher mon impression, je l'embrassai en disant : — Va, mon Jean, je t'aime, je te bénis.





